

# Risque infectieux au contact des eaux usées



## QUEL EST LE PROBLÈME ?

- Les salariés du BTP peuvent être exposés à des eaux usées : travaux de débouchage, de changement ou de branchement de canalisation d'eaux usées, remplacement canalisation PVC, égouts...
- Les eaux peuvent véhiculer de nombreux germes d'origine humaine ou animale : tétanos, polio, hépatite A et B, leptospirose etc. Ces microbes peuvent être à l'origine de maladies graves : hépatite, cirrhose, problèmes névralgiques, paralysie, décès.



## QUE FAIRE ?

### Evaluer les risques liés au contact des eaux usées

- Après contact avec le médecin du travail, recommander les vaccinations aux salariés: tétanos, poliomyélite, leptospirose et hépatite... En mettant en place un protocole de prise en charge financière,
- Protéger les salariés en les équipant de gants et de bottes étanches, de masques FFP2, lunettes, vêtements de travail étanches jetables ou lavés séparément du linge familial à chaque utilisation.

### Consignes individuelles à diffuser

- Avoir une hygiène irréprochable :
  - se laver les mains au savon avant de fumer, boire ou manger sur les lieux de travail,
  - Garder les ongles courts,
  - Ne pas porter les mains contaminées à la bouche, au nez, aux yeux et aux oreilles, se moucher dans des mouchoirs en papier à usage unique,
  - Se doucher après le travail.

### Éviter la contamination :

- Ranger séparément vêtements de ville et de travail (*lavage des vêtements souillés*) et désinfection des objets (*bottes, outils...*),
- Désinfecter rapidement en cas de blessure même minime.

**En cas de doutes consulter le médecin traitant.**

